

Note de service

DESTINATAIRES : Aux employés, gestionnaires, médecins et bénévoles de l'Hôpital Anna-Laberge

EXPÉDITEUR : Mathieu Allaire, coordonnateur des mesures d'urgence et de la sécurité civile

DATE : Le 8 octobre 2020

OBJET : **Entrée interdite au quai de livraison**

Afin d'assurer une circulation sécuritaire et de respecter les mesures de protection émises visant à combattre la propagation de la COVID-19, nous désirons vous informer que l'entrée par le quai de livraison à l'Hôpital Anna-Laberge sera dorénavant interdite au personnel. Les droits d'accès de cette porte seront ajustés en conséquence. Nous sommes toutefois conscients qu'un nombre restreint de personnes doivent utiliser cette entrée dû aux tâches qu'elles effectuent. C'est pourquoi **seulement** ces personnes pourront conserver l'accès.

Par conséquent, nous vous invitons à utiliser les entrées « Jardin » et « Principale ».

Nous vous remercions de votre collaboration.

MA